



Transport de marchandises explosives au titre du chapitre 1.3. de l'ADR - Classe 1 Formation initiale



Durée

7.00 Heures
1 Jour

Référence

STD-TMD1



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Toute personne impliquée dans le transport, chargement ou déchargement de matières et d'objets explosibles tel que cariste, manutentionnaire, personnel des services logistiques, magasins, expédition des déchets, service Environnement, ou tout encadrant QHSE.

Objectifs :

- Comprendre les risques et les conséquences du transport et de la manipulation de marchandises dangereuses
- Identifier les prescriptions réglementaires régissant le Transport des Marchandises Dangereuses (TMD)
- Mettre en application les prescriptions relatives au stockage de matières et d'objets explosibles
- Mettre en application les prescriptions relatives au conditionnement des matières et objets explosibles
- Mettre en application les prescriptions relatives au chargement, au déchargement et au transport
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incident

Contenu

- Contexte réglementaire
- Classement des matières dangereuses
- Conditionnement des emballages
- Signalisation / placardage des véhicules
- Les documents et équipements de bord
- Règles de sécurité au poste de Chargement / Déchargement
- Rôles et responsabilités des différents intervenants
- Evaluation de compétence

Le + métier :

Une formation conforme à l'exigence du § 1-3 de l'ADR applicable à toute personne chargeant ou déchargeant de matières et d'objets explosibles ainsi qu'à toute personne (autre que conducteur de véhicule de PTAC 3,5 tonnes) employée par l'exploitant du véhicule routier ou par l'expéditeur

Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur(trice) disposant d'un certificat de Conseiller à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses (CSTMD) délivré par le CIFMD.



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Moyens pédagogiques

- Cas concrets d'évaluation
- Discussions de groupe
- Apprentissages
- Exercices pratiques
- Exposés didactiques complémentaires

Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant
l'atteinte des différents objectifs visés